

# MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Cahier des clauses administratives particulières

## Règlement de la consultation

Structure :

E.P.L.E.F.P.A.\* de Lot et Garonne  
Route de Casseneuil  
47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT  
☎ 05.53.40.47.00

\* Etablissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricoles

Marché public de fournitures et de services :

### Acquisition :

- Tracteur agricole neuf \* (lot 1)
- Equipements : enfouisseur, butteuse, dérouleuse (lot 2)

*En lien avec la création de l'atelier légumier bio pour approvisionnement du self*

- Semoir jeunes pousses (lot 3) : *pour la production maraîchère sous serre*

\*Type d'utilisation : Maraîchage sous serre ou plein champs

**Pour les Serres de Fazanis**

Route de Tonneins  
47400 TONNEINS

Date et heure limite de dépôt des offres :

**11 mars 2024 à 12 heures**

## *Sommaire*

<i>Article 1 :</i>	<i>IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR</i>	<i>P3</i>
<i>Article 2 :</i>	<i>OBJET DU MARCHE</i>	<i>P3</i>
<i>Article 3 :</i>	<i>CONDITIONS DU PRESENT MARCHE</i>	<i>P3</i>
3.1	Nature de la procédure	
3.2	Délai d'exécution	
3.3	Contenu du dossier de consultation	
3.4	Remise du DCE aux candidats	
<i>Article 4 :</i>	<i>JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES</i>	<i>P4</i>
<i>Article 5 :</i>	<i>CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES</i>	<i>P4</i>
<i>Article 6 :</i>	<i>RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</i>	<i>P4</i>
<i>Article 7 :</i>	<i>LITIGES</i>	<i>P5</i>
<i>Article 8 :</i>	<i>PRESENTATION DU MATERIEL</i>	<i>P5</i>
<i>Article 9 :</i>	<i>FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT</i>	<i>P5</i>

**Article 1 : IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Le présent marché est initié pour le compte de : E.P.L.E.F.P.A. de Lot et Garonne -  
Route de Casseneuil - 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

[epl.lot-et-garonne@educagri.fr](mailto:epl.lot-et-garonne@educagri.fr)

SIRET N° : 194700191000 043

Tel : 05 53 40 47 00

Mél. : [epl.lot-et-garonne@educagri.fr](mailto:epl.lot-et-garonne@educagri.fr)

Responsable du marché : André CHANFRAU, directeur de l'EPLEFPA47

Le centre constitutif concerné par le marché est *Les serres de Fazanis - Rte de Tonneins - 47400 TONNEINS*

**Article 2 : OBJET DU MARCHÉ :**

La présente consultation est composée de trois lots ayant pour objet le marché de fournitures suivant :

- Tracteur agricole neuf (lot 1)\*

- Equipements : enfouisseur, butteuse, dérouleuse (lot 2)

*En lien avec la création de l'atelier légumier bio pour approvisionnement du self*

- Semoir jeunes pousses (lot 3) pour la production maraîchère sous serre

\*Type d'utilisation : Maraîchage sous serre ou plein champs et Exercices pédagogiques de conduite pour *Les serres de Fazanis - Rte de Tonneins - 47400 TONNEINS*

**Article 3 : CONDITIONS DU PRESENT MARCHÉ**

**3.1 Nature de la procédure**

Marché à procédure adaptée en application du Code de la commande publique.

*Il est composé de 3 lots.*

*Les candidats ont la possibilité de répondre pour l'intégralité des lots, pour un lot spécifique ou pour plusieurs lots, selon leur choix.*

**3.2 Délai d'exécution**

Le présent marché prendra effet à sa notification. La date prévisionnelle de livraison de matériel est envisagée au plus tard **le 15 avril 2024 (le délai peut être négocié avec une solution temporaire envisageable dans l'attente de la livraison définitive)**

**3.3 Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public) comprend les documents suivants :

- ✓ Le présent règlement de consultation (CCAG)
- ✓ Le cahier des charges / cahier des clauses techniques particulières

- ✓ L'acte d'engagement
- ✓ Formulaires DC1 et DC2 et leurs notices
- ✓ Décret du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services.

L'entreprise reconnaît avoir reçu et vérifié la totalité du contenu du dossier de consultation des entreprises et ne pourra élever aucune contestation quant à l'absence d'une de ces pièces ou à leur contenu dès lors qu'il aura remis son offre.

### 3.4 Remise du DCE aux candidats

Le dossier de consultation est gratuit. Il peut être téléchargé gratuitement et sans restriction sur le profil acheteur via l'adresse suivante :

<https://mapa.aji-france.com/>

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/139092/show>

#### *Article 4 : JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES POUR L'ENSEMBLE DES LOTS*

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants :

<b>Qualité des services associés</b> (garantie de service, Assistance technique, livraison, SAV, garantie)	20%
<b>Prix</b>	35%
<b>Caractéristiques techniques</b>	45%

*Une négociation pourra avoir lieu à l'issue de l'analyse des offres avec les deux candidats retenus. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre.*

#### *Article 5 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES*

La procédure est entièrement dématérialisée ; la remise du pli des candidats se fait uniquement par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://mapa.aji-france.com/>

<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/139092/show>

#### *Article 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES*

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats pourront adresser leurs demandes sur le profil acheteur sur la plateforme : <https://mapa.aji-france.com/>

Pour toute *information technique* et pour tout *renseignement complémentaire sur le cahier des charges*, le candidat peut s'adresser à :

**Clément MALLETERRE** - Directeur d'Exploitation - Courriel : [clement.malleterre@educagri.fr](mailto:clement.malleterre@educagri.fr)

Pour toute *information sur la procédure administrative*, le candidat peut s'adresser à :  
**Nadia LEAL-AMOUROUX – Secrétaire Générale**  
TEL : 05 53 40 47 04 - Courriel : [nadia.leal-amouroux@educagri.fr](mailto:nadia.leal-amouroux@educagri.fr)

**Article 7 : LITIGES**

Le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché et de l'exécution des prestations.

En cas de recours contentieux, le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Bordeaux.

**Article 8 : PRESENTATION DU MATERIEL**

Les entreprises pourront solliciter, à leur initiative et sous leur entière responsabilité, le directeur d'exploitation Clément MALLETERRE pour une présentation du matériel proposé après prise de rendez-vous : Par courriel **UNIQUEMENT** : [clement.malleterre@educagri.fr](mailto:clement.malleterre@educagri.fr)

**Article 9 : FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT**

L'unité monétaire de paiement est l'euro.

La facture sera établie en un exemplaire original et un duplicata (**signée**). Elle devra comporter en outre les indications suivantes :

- ✓ Le nom ou la raison sociale et l'adresse du créancier,
- ✓ Le N°SIRET et APE ou RCS du titulaire,
- ✓ Le numéro d'identification à la TVA
- ✓ Le prix TTC
- ✓ Les références bancaires complètes du titulaire du marché (n° compte, IBAN, BIC et domiciliation de la banque)

La facture devra parvenir à l'adresse suivante :

E.P.L.E.F.P.A. de Lot et Garonne – Les serres de Fazanis – Rte de Tonneins – 47400 TONNEINS

Le paiement se fait par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours à compter de la date de réception de la facture jusqu'à la date de l'écriture de règlement chez l'agent comptable (délais bancaires exclus) ou de la constatation du service fait si celui-ci est postérieur à l'envoi de la facture.

Le présent marché ne fait pas l'objet d'avance ni d'acompte.



Fait à Ste livrade/Lot, le 26/01/2024

de directeur de l'EPLEPPA

André CHANFREAU